

POLLUTION ATMOSPHERIQUE : Procédures préfectorales activées

AUJOURD'HUI Niveau d'information et recommandation prévu dans les départements du Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Somme et Oise.

DEMAIN Fin du niveau d'information et recommandation prévu dans les départements du Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Somme et Oise.

Avant-hier		Hier		Aujourd'hui		Demain	
01/08/2018		02/08/2018		03/08/2018		04/08/2018	
Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$		Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$		Polluants et seuils prévus en $\mu\text{g}/\text{m}^3$		Polluants et seuils prévus en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	
Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone
Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire
				Nord	180		
				Pas-de-Calais	180		
				Somme	180		
				Aisne	180		
				Oise	180		

Légende En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

	Niveau d'alerte ou alerte sur persistance
	Niveau d'alerte et de recommandation
	Aucun niveau atteint
$\mu\text{g}/\text{m}^3$	Microgramme par mètre cube d'air = un millionième de gramme

1^{er} niveau : **information et recommandation** → des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées

2^{ème} niveau : **alerte** → en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1^{er} niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.

Le **niveau d'alerte sur persistance** est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le jour même et le lendemain.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES

L'Agence Régionale de la Santé recommande :

Il est recommandé aux personnes sensibles et vulnérables (femmes enceintes, nourrissons, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires, asthmatiques) de :

- En cas d'épisode de pollution dû aux particules en suspension PM10, aux oxydes d'azote ou au dioxyde de soufre :

Limitez leurs activités sportives et physiques intenses en plein air, autant en plein air qu'à l'intérieur

Limitez leurs déplacements sur les grands axes routiers et leurs abords en période de pointe pour être moins exposé

- En cas d'épisode de pollution dû à l'ozone :

Limitez les activités physiques et sportives intenses en plein air, celles à l'intérieur peuvent être maintenues

Pour la population générale : il n'est pas nécessaire de modifier ses activités habituelles

Dans tous les cas, en cas de symptômes, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin traitant.

Le Préfet (les Préfets) recommande(nt) :

Par mesure de prévention, il est préférable dans le cadre de vos déplacements **d'utiliser les moyens de transport les moins polluants**, tels que la mobilité "active" (vélo, marche, ...), les transports en commun, le covoiturage ou **à défaut de réduire votre vitesse de circulation**.

Il est également recommandé de **maîtriser vos consommations énergétiques**.

Les acteurs économiques (industrie et agriculture) sont également invités à réduire les émissions de polluants dans le cadre de leurs activités.

Pour rappel, le **brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et ce, toute l'année**.

Le détail des mesures recommandées est disponible auprès des préfectorates.

EXPLICATION DU PHENOMENE ET PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

L'ozone se forme, à partir des polluants, émis par le trafic automobile et les activités industrielles sous l'action du soleil et des fortes températures.

Les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise sont concernés par cet épisode de pollution.

Celui-ci s'explique par des températures élevées, l'ensevelissement et un vent faible favorisant la formation d'ozone.

Au vu de ces conditions météorologiques et des modèles de prévision de la qualité de l'air, les concentrations en ozone devraient dépasser le Niveau d'information et recommandation fixé à $180\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire.

Demain la baisse des températures, le renforcement du vent et l'apparition de nuages provenant de la mer du Nord permettront une baisse des concentrations en ozone. L'épisode devrait prendre fin ce samedi 04 août 2018.

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
www.atmo-hdf.fr 06 76 41 28 61 (zones Nord-Pas-de-Calais) 06 87 76 73 81 (zones Aisne, Oise, Somme) S'abonner gratuitement aux alertes <small>Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les</small>	http://www.prefectures-regions.gouv.fr 03 20 30 59 59 (préfecture Nord) 03 21 21 20 00 (préfecture Pas-de-Calais) 03 22 97 80 80 (préfecture Somme) 03 23 21 82 82 (préfecture Aisne) 03 44 06 12 34 (préfecture Oise)	https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/ 03 62 72 86 27